

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 48
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept, le samedi 7 octobre à 18h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le jeudi 24 août 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS : 5

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, Marc PARiset

ABSENTS : Edouard BOS

POUVOIRS : Michel JORCIN à Stéphane GIRARD

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : règlement de la facture n°F20170909 à l'entreprise FOVEA

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la facture relative aux travaux de mise en conformité de l'électricité de la salle polyvalente, dans le cadre de la mise en conformité du bâtiment de la Mairie.

Les prestations ayant été réalisées conformément à la commande, et le montant facturé étant identique au chiffre initial, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à procéder au règlement de cette facture pour un montant total de 1 416,00 € HT soit 1 699,20 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à procéder au règlement de la facture précitée.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD

